

Délibération du Conseil Municipal

D.2023-066

Commune de LAUZERTE

ACTE : 7.5.1

L'an deux mille vingt-trois et le 29 juin à 20h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES, DENIS, LARONDE, MAZILLE,
MRS BERTHAUX, CAM, GERVAIS, LE MOING, PIERASCO,

Procurations : MME NEGRE A MME LARONDE
MME BASSO-GUICHARD A MME DENIS
MME GAUCHET A MME MAZILLE
M. BAÏADA A M. BERTHAUX
M. ZULIAN AM. LE MOING

Excusé(e)s / Absent(e)s : M. BADO, MME BOURCIER

Secrétaire : JEAN-FRANCK PIERASCO

Date de la convocation : 23/06/2023

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 8 Nombre de votants : 13

❖ **OBJET : RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT, VALIDATION DU PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES.**

Vu la Délibération D2021-01-21-01 de demande de subvention pour la rénovation énergétique de la Mairie

Vu la Délibération D2021-01-21-02 de demande de subvention pour la rénovation énergétique de l'école maternelle

Vu la Délibération D2021-01-21-03 de demande de subvention pour la rénovation énergétique de l'Espace Point de Vue

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de 2021 de rénover l'espace point de vue, l'école maternelle et la mairie a commencé en 2021 avec la pause d'une pompe à chaleur à l'espace point de vue, le désembouage de chauffage de l'école maternelle et l'isolation des combles de la mairie.

Pour espérer de meilleur prix l'appel d'offre a été lancé par corp de métier et non par bâtiment, toutefois les propositions reçues sont au-dessus des estimations et l'autofinancement de la commune s'en trouve impacté.

Vous trouverez ci-dessous le plan de financement général de l'opération ainsi que les plans de financement pour chaque projet :

Coût global du Projet

Dépenses : 246 844.29 € (Hors désamiantage si nécessaire)

Subventions état Espace Point de Vue : 61 807,00 €

Subventions état Maternelle : 22 657,00 €

Subvention département Maternelle : 11 328,00 €

Subventions état Mairie : 40 000,00 €

Subvention région Mairie : 16 788,00 €
Autofinancement : 94 264.29 soit 38 % du projet

L'autofinancement pour l'ensemble du programme s'élève à 94 264.29 € soit 38 % de l'opération alors qu'initialement il était de 40 467,59 € avec un coût de l'opération de 193 559,93 €

Dans le détail et par bâtiment :

Espace Point de Vue :

Dépenses : 94 128,10 €
Subventions état : 61 807,00 €
Autofinancement : 32 321,10 soit 34 % du projet

Ecole Maternelle

Dépenses : 58 837,73 €
Subventions état : 22 657,00 €
Subvention département : 11 328,00 €
Autofinancement : 24 852.73 soit 42 % du projet

Mairie

Dépenses : 93 878.47 €
Subventions état : 40 000,00 €
Subvention région : 16 788,00 €
Autofinancement : 37 090,47 soit 40 % du projet

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de confirmer le nouveau plan de financement et la poursuite du projet dans son intégralité. Monsieur le Maire souhaite également que le conseil municipal l'autorise à demander des compléments de subventions auprès de l'Etat, la Région et le Département pour essayer d'atteindre un financement de 80 % des opérations.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** : de valider le nouveau plan de financement et le projet dans son intégralité.
- **AUTORISE** : Monsieur le Maire à demander des compléments de subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département.
- **CHARGE** : le maire des démarches nécessaires à son application.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.


Le Maire,
François LE MOING